



Lycée Claudel



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

RAPPORT ANNUEL 2018

LA CORPORATION DU LYCÉE CLAUDEL

2017 – 2018 CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 1^{er} octobre 2017 au 31 août 2018

Présidente	Sangita Kamblé	Administratrice cooptée
Vice-président	David Haziza	Administrateur du collège des parents
Trésorier/Secrétaire	Pierre Danten	Administrateur du collège des parents
	Walid Ben Amar	Administrateur du collège des parents
	Ginette Lalonde-Kontio	Administratrice du collège des parents
	Paul Ravenscroft	Administrateur du collège des enseignants
	Carla Khazzaka	Administratrice du collège des personnels de soutien
	Dr Sauvé	Administrateur membre à vie
	Brigitte Proucelle	Conseillère culturelle sans droit de vote
	Pascale Garrec	Proviseur, sans droit de vote
	Philippe Courjault	Proviseur, sans droit de vote (depuis la rentrée 2018-2019)
	Stéphane Begnis	Directeur du primaire, sans droit de vote
	Rachid Salama	Directeur administratif et financier, sans droit de vote

Le rapport de la présidente

En qualité de présidente de la corporation du Lycée Claudel, j'ai le plaisir de vous informer des activités de la corporation pendant l'année financière du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018.

Le conseil d'administration, essentiellement responsable de la bonne gouvernance et gestion financière de l'établissement fixe des objectifs définis dans le plan stratégique, développé et validé par lui-même. Ce rôle stratégique a une perspective sur le long terme : préciser les grandes orientations, les objectifs et les plans de développement de la corporation. Pour atteindre ses objectifs, le conseil d'administration demande à la direction d'effectuer des actes en sachant que la direction gère le travail des personnels dans l'établissement qui doivent travailler afin d'atteindre les objectifs qui lui ont été fixés par le conseil d'administration. Le conseil d'administration souhaite instaurer avec la direction, dans l'intérêt de notre lycée et dans le respect de nos prérogatives respectives, de fructueuses et étroites relations de travail, empreintes de transparence et de confiance mutuelle.

La direction a en charge en premier lieu de garantir l'homologation délivrée par le ministère de l'Éducation nationale française et de veiller à la mise en œuvre des programmes conformes aux textes officiels. Elle a également en charge d'assurer, avec le conseil d'administration, la bonne mise en œuvre de la convention signée avec l'Agence pour l'Enseignement français à l'Étranger (l'AEFE).

Dans ce rapport, je souhaite adresser les points suivants :

1. Les investissements
2. Les partenaires
3. L'AEFE
4. La gouvernance
5. Le futur

1. Les investissements :

Le conseil d'administration a approuvé certains projets.

a. Pour les personnels et les élèves :

- Contrat de l'entretien ménage pour l'établissement.
- L'entretien annuel, des inspections annuelles des systèmes.
- Travaux pendant l'été (le sol du gymnase, les réparations de la toiture)

b. Pour les administrateurs, les personnels :

- Un contrat d'assurance qui est une protection pour des administrateurs, toutes les activités à l'extérieur de l'établissement et les activités de l'APELCL.

c. Pour les familles :

- La mise en place des activités périscolaires désormais gérées par le lycée.

d. Pour le financement :

- Une augmentation de 4,5 % sur les frais de scolarité, basée sur 970 élèves.
- La renégociation de l'emprunt à un taux d'intérêt plus avantageux englobant 700 000 \$ supplémentaires pour financer les travaux et améliorer le cash flow.

e. Pour les personnels :

- Le renouvellement du contrat Manuvie Assurance pour l'assurance collective pour les personnels.
- Le programme d'équité salariale avec étalement des paiements sur 3 ans.

2. Les partenaires:

Le Lycée Claudel travaille avec ses partenaires ci-dessous avec l'objectif de rendre service à la communauté, qui est nécessaire et apprécié, et de donner une visibilité plus grande au lycée.

1. Cuffay pour les manuels et fournitures scolaires
2. Chartwells pour le restaurant scolaire
3. Dimensions sportives pour les camps
4. Club de Volley

3. L'AEFE :

Le Conseil d'administration s'est rapproché de l'AEFE pour la sensibiliser sur la situation financière du lycée. Nos démarches ont eu du succès, puisque l'AEFE a porté le taux de participation de notre établissement à 64 % à compter du 1^{er} janvier 2019, soit un retour au taux de 2016 et ne va pas appliquer le passage à 70 % au 1^{er} janvier 2020 comme initialement prévu. Cela se traduira par une baisse de nos versements annuels à l'AEFE de 150 000 \$. Ces deux mesures vont nous aider à court terme. De plus, nous avons reçu une subvention au montant de 83 850 euros pour un projet de sécurisation du nouveau bâtiment scolaire.

4. La gouvernance

a. Le règlement général :

Le conseil d'administration a demandé un avis juridique concernant le règlement du CA au cabinet Borden Ladner Gervais qui se spécialise dans le domaine des associations à but non lucratif. En juin 2017, le CA avait pris la décision de coopter Sangita Kamblé, car elle n'aurait plus été membre après le 30 juin 2017, sa fille ayant terminé sa scolarité. Après l'avoir coopté, le CA a voté pour qu'elle demeure présidente jusqu'à la prochaine AGA. Se faisant, le CA a commis une erreur, car il aurait dû modifier le règlement avant de procéder au vote pour élire Sangita Kamblé comme présidente. Afin de s'assurer que les décisions prises entre novembre 2017 et septembre 2018 étaient valides, le CA a demandé un avis juridique. Dans son rapport, l'avocat explique clairement que malgré le vice de procédure, toutes les décisions prises par le CA étaient valides, la présidente n'ayant pas exercé son droit de vote entre juin 2017 et juin 2018. En effet, toutes les décisions prises dans cet intervalle de temps ont été prises à l'unanimité. Le CA a procédé à des modifications du règlement. Les changements proposés aux membres sont les suivants et se trouvent dans le document en annexe :

- Donner droit du vote au conseiller culturel de l'Ambassade de France
- Fixer la durée de mandat de tous les administrateurs autres que les membres nommés d'office à 6 ans, avec une pause de 3 ans avant de revenir au CA
- Coopter un parent d'élève ou un enseignant ou un personnel de soutien après avoir terminé son mandat en tant qu' élu
- Les personnels qui sont administrateurs ne peuvent pas participer pendant la durée de leur mandat à tout comité de négociation entre l'employeur et la corporation
- Le comité exécutif peut être composé des administrateurs cooptés si ces derniers ne sont pas anciens enseignants ou ancien personnel de soutien.

b. Les procès-verbaux :

Les procès-verbaux du conseil d'administration se trouvent sur le site web. Tous les membres sont encouragés à les consulter : <http://www.claudel.org/gouve/conseil-dadministration/>

c. Un plan stratégique :

Le plan stratégique du CA peut être consulté sur le site web : http://www.claudel.org/wp-content/uploads/2012/12/CA_Plan_Strategique_2017_2022_version-publique.pdf

Le CA a trois grands objectifs :

1. Assurer la viabilité financière de la Corporation par la rétention des élèves
2. Recruter de nouvelles familles
3. Développer de nouvelles sources de financement

Voici le bilan des activités :

Court terme – avant la rentrée 2017 – 2018 :

1. Développement du *Guide de l'étudiant* (*non terminé*)
2. Refonte du site web (*non terminé*)
3. Travaux sur la ventilation et les toits (*terminé*)
4. Audit environnemental et géotechnique préalable à des travaux sur un plateau sportif extérieur (*non terminé*)
5. Campagne majeure de levée de fonds (pour la toiture et la ventilation) (*terminé*)
6. Mise en place d'une politique sur la communication avec les parents anglophones (*terminé*)
7. Mise en place d'un uniforme (sportif) (*terminé*)
8. Mise en place d'évènements pour valoriser l'ouverture à d'autres cultures (foires alimentaires, etc.) (*terminé*)
9. Proposer des voyages de révision (pour le Brevet et le Baccalauréat) (*non terminé*)

Moyen terme – Horizon 3 ans :

1. Mise en place d'échanges internationaux (valorisation de l'appartenance au réseau AEFÉ) (*en cours*)
2. Mise en place d'un programme de transition vers l'université (*à faire*)
3. Réfléchir à une formule pour accroître le bénévolat chez les élèves (*à faire*)
4. Présentation de projets pour désamiantage (*à faire*)
5. Présentation de projet pour un plateau sportif extérieur (*à faire*)
6. Révision de l'étude du Fonds de réserve (*à faire*)
7. Campagne de levée de fonds annuelle (*à faire*)
8. Développement du réseau des anciens (*à faire*)
9. Instauration de bourses (*à faire*)
10. Nouveau mobilier (*à faire avec la contribution de 250 \$ par famille*)
11. Terminer l'auditorium (*à faire*)
12. Améliorer la formule « portes ouvertes » (*terminé*)
13. Développer l'implication des parents (leurs compétences professionnelles) (*à faire*)
14. Identifier les opportunités de location des installations (Bureau des approvisionnements fédéral, associations sportives, Ciné-Club d'Ottawa, Alliance française, etc.) (*en cours*)
15. Développer l'offre des camps d'été (et vacances scolaires) (*terminé*)
16. Mise en place d'un camp d'été pour les moins de 6 ans (*en cours*)

Le recrutement d'un directeur des opérations dont le manque se fait désormais cruellement sentir permettra la réalisation de certains points évoqués plus haut dont notamment le changement du mobilier pour les élèves étalé sur 3 ans.

5. Futur :

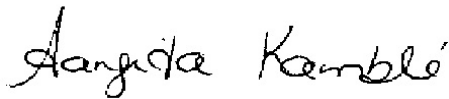
Le travail d'un conseil d'administration est sans fin. La stabilité financière de l'établissement est l'objectif primordial et en sera toujours un. Il faudra trouver d'autres sources de financement. Le conseil d'administration se penche sur ce sujet en comprenant très bien que l'on ne peut pas toujours demander aux parents de financer le fonctionnement du lycée. Les locations deviennent une source de revenus importante à explorer en profondeur. La stabilité financière est liée aussi aux effectifs. Donc, il devient de plus en plus important de retenir les élèves, mais aussi de recruter de nouvelles familles.

À cette fin, je souhaite remercier tout d'abord, le Dr Sauvé. Sans lui, on n'aurait pas notre bel établissement, le Lycée Claudel. Il est un participant actif aux réunions avec ses idées, son historique et son enthousiasme. Pour ceux qui ne le savent pas, il fait le trajet de Montréal pour les séances en conduisant au moins deux heures. Son investissement est au-delà de toutes les attentes possibles. Ensuite, sans les personnels, enseignants et non-enseignants et la direction, les enfants ne seraient pas encadrés dans cet établissement où ils reçoivent une formation de haute qualité, incomparable aux autres écoles de la région. Puis, les familles qui mettent leurs enfants au Lycée Claudel font confiance à cet établissement. Sans elles, le lycée ne pourrait pas fonctionner, car comme nous le savons, les frais de scolarité sont nécessaires pour le fonctionnement et car les familles nous aident à recruter d'autres enfants.

Je remercie les administrateurs qui travaillent ensemble afin d'atteindre les objectifs notés dans le plan stratégique. Ils passent souvent des soirées longues en réunions pour débattre et discuter des dossiers importants avant de prendre des décisions, pas toujours faciles.

Il faut aussi remercier la direction avec qui le conseil d'administration travaille en étroite collaboration. Le CA travaille surtout avec le proviseur, Pascale Garrec et le DAF, Rachid Salama. Sous la direction du proviseur, Pascale Garrec, la direction met en œuvre le plan stratégique du CA.

Finalement, je remercie le comité exécutif qui se rencontre chaque mois pour aborder des sujets pour pouvoir les présenter au conseil d'administration – David Haziza (vice-président), Pierre (trésorier/secrétaire), Pascale Garrec et Rachid Salama. Je note en particulier les innombrables heures que passent David Haziza et Pierre Danten pour cet établissement. Je les remercie sincèrement de leur dévouement, de leur temps et de leur investissement.



Sangita Kamblé
Présidente